



Procès-verbal de la 200^{ème} Assemblée Générale

Pully, le 10 mai 2025.

A 09h02, le plt Marc Abetel, président du groupement Lausanne et chef régie de l'AG 2025, accueille les invités et les participants au sein de l'Espace Pohl du Centre Général Guisan, sur le site Verte Rive à Pully, donne quelques informations pratiques sur le déroulement de l'assemblée, accueille le public au nom du comité et passe la parole à M. Gil Reichen, syndic de Pully.

Après le message de l'autorité communale, le plt Marc Abetel donne quelques informations d'ordre administratif et logistique et passe la parole au col EMG Christophe Gerber, président de la Société Vaudoise des Officiers.

Le col EMG Christophe Gerber annonce la 200^e assemblée générale de la Société Vaudoise des Officiers à M. le Président du Grand Conseil, Jean-François Thuillard.

Le drapeau cantonal SVO fait son entrée sur la marche « Au Drapeau ».

Le président accueille les nouveaux membres ayant rejoint la SVO en 2024 devant l'assemblée, leur souhaite la bienvenue à la SVO au nom des membres de la société et leur offre un pin's, marque d'appartenance à la SVO, et un ouvrage retraçant l'histoire de la SVO. Soixante-deux officiers, dont dix-sept présents, ont adhéré à la société depuis la dernière assemblée générale. La salle applaudit les nouveaux membres.

Le président invite Monsieur le Président Jean-François Thuillard à nous apporter le message du Grand Conseil.

Conformément à la tradition, la fanfare entame l'hymne vaudois, qui est chanté par l'assemblée.

Le président invite Madame la Présidente du Conseil d'État, Christelle Luisier Brodard, à nous apporter le message du gouvernement vaudois.

Le président salue les invités des autorités civiles et militaires, les associations, ainsi que les membres présents. Il salue particulièrement la présence du Conseiller Fédéral Guy Parmelin, chef du Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche, les syndics de Pully et Lausanne, le vice-président du conseil communal de Pully, le président du conseil communal de Lausanne, le Président du Grand Conseil et la Présidente du Conseil d'Etat, quatre députés du Grand Conseil, le Préfet du Gros-de-Vaud, deux conseillères nationales et deux conseillers nationaux, trois divisionnaires, cinq brigadiers, le représentant de la division territoriale 1, le commandant du bataillon de carabiniers 1, le commandant du bataillon mécanisé 18, le commandant des arrondissements militaires 2 et 5, le représentant du Département cantonal de l'enseignement et de la formation professionnelle, l'Inspecteur général des Milices vaudoises, les représentants de la Société Militaire Genevoise, de la Société Neuchâteloise des Officiers, de l'Association Suisse des Sous-Officiers section Vaud, de l'Association Suisse des Sous-Officiers section Lausanne, des représentants de Femmes et politique de sécurité, des représentants des publications Notre Armée de Milice et La Revue Militaire Suisse et des représentants de l'Association Verte Rive.

Le président constate qu'aucun membre n'a demandé de modification de l'ordre du jour et que 147 membres sont présents ce jour.

1. Message du Président

Le président commence par honorer la mémoire des membres disparus depuis la dernière assemblée générale cantonale. Il prie l'assemblée de se lever et la fanfare interprète un air de circonstance.



Il présente les dix nouveaux membres honoraires, nés en 1965, puis fait venir les membres présents, les Lt col Jean-François Dumas et Nicolas Pittet et le maj Yvan Detrey, devant l'assemblée afin de les saluer, de les féliciter et de leur remettre une médaille frappée de l'emblème de la SVO, symbole de leur fidélité envers notre société. La salle applaudit les nouveaux membres honoraires.

2. Nomination des scrutateurs

Le cap Alexandre Monnin du Groupement Ouest et le Lt Cédric Leresche du Groupement Nord sont élus comme scrutateurs par acclamation.

3. Approbation du procès-verbal de l'AG 2024

Le procès-verbal a été mis à disposition sur le site de la SVO et à l'entrée. Sa lecture n'est pas demandée. Le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

Le président remercie son auteur, le Lt col Sébastien Thüler, secrétaire cantonal.

4. Rapport du Président

Le Président souligne le départ en fanfare du 200^e anniversaire de la SVO avec le 24 janvier 2025, qui a fait redescendre l'officier dans la rue et au contact de la population.

Il souligne le progrès dans la gestion des membres et la digitalisation de cette gestion sous la conduite du vice-président, le Lt col Etienne Küng. La présence de la SVO sur les réseaux sociaux est un succès. La Société Vaudoise des Officiers est la première société d'officiers en nombre d'abonnés sur certaines plates-formes.

Il constate les défis qui attendent la SVO, notamment un risque de diminution de motivation après l'année exceptionnelle du bicentenaire. Les finances sont également un défi et un gros travail est accompli depuis plusieurs mois pour stabiliser les finances. On citera par exemple le lancement d'un programme de partenariat avec les entreprises, mais aussi la problématique de répartition entre les groupements et le canton. Ce sujet est une priorité et le futur trésorier entrant aura pour tâche de dégager des solutions d'ici à la prochaine AG.

Parmi les déceptions du Président, il est noté l'absence de présidence vaudoise de la SSO. La SVO entend toutefois rester attentive à la représentation vaudoise et plus largement romande et aux promesses qui ont été faites.

Le Président salue les camarades genevois, qui célèbrent également leur bicentenaire.

Il se réjouit des futures activités, notamment la journée du jubilé qui sera partagée, Genève organisant la matinée et Vaud l'après-midi, Davel ou le Bal.

Le Président présente le partenariat conclu avec Pierre Streit en vue de permettre une souscription de l'ouvrage « Citoyen et officier ». Il indique également la conclusion d'un accord financier avec la Revue Militaire Suisse (RMS+) et encourage les participants à adhérer au « Groupe des 200 » de la RMS+.

Le Président appelle les présidents des groupements et sections pour présenter leur groupement et leur section.

Le maj EMG Romain Jaquier, également responsable du recrutement SVO, indique que la procédure de recrutement a atteint sa vitesse de croisière. Deux activités phares : accueil des nouveaux officiers en mars, et libération des officiers en novembre. Soixante-deux nouveaux membres ont adhéré depuis l'exercice précédent. Quarante-et-un pourcents des nouveaux officiers vaudois ont été recrutés. Le maj EMG Jaquier remercie le commandant des arrondissements militaires vaudois pour sa collaboration. Il présente une action de recrutement visant à toucher 700 officiers vaudois qui ne sont pas membres de la SVO. Le processus de recrutement devra à l'avenir être pérennisé et invite les personnes ayant un intérêt à rejoindre les actions de recrutement à s'annoncer à lui à l'issue de la manifestation.



Au niveau du groupement Nord, le maj EMG Romain Jaquier indique que le comité est inchangé pour l'année 2025. Il s'agit d'une année de continuité, avec la visite de l'E av 81, l'accueil des nouveaux membres, et l'assemblée générale. À cette dernière occasion, une plaque commémorative du bicentenaire a été posée sur le lieu de la bataille de Grandson. L'objectif est à présent de dynamiser les activités en proposant aux membres à se retrouver et à proposer des activités. La prochaine activité prévue sera la visite du bataillon de carabiniers 1 le 1^{er} juillet 2025 sur la place de l'Hongrin.

Le plt Di Lahn Huonder salue l'assemblée au nom du comité du groupement Est. Il présente les futures activités du groupement Est, notamment une journée commémorative du 200^e anniversaire de la SVO le 15 juin 2025 qui débutera par une marche, une démonstration des Milices vaudoises, la dépose de la plaque commémorative, une visite de fort et une conférence historique, permettant à chacun de trouver une activité qui lui permette de commémorer cet anniversaire. Une visite du bataillon de la police militaire se déroulera également en juillet. Le groupement participera au défilé patriotique du 1^{er} août à Montreux.

Le plt Marc Abetel présente les changements du groupement. Le lt Mika Pagani a proposé l'organisation d'un calendrier de marches d'entraînement en vue d'une participation vaudoise à la marche de Nimègue. Ces marches d'entraînement ont lieu tous les dimanches. Ces marches sont ouvertes aux proches et conjoints. Parallèlement, quatre stämme se déroulent par année. Un paintball intercantonal avec la SJO et la SNO se déroulera le samedi 17 août 2025. Dès 2026, le groupement Lausanne a pour objectif de maintenir le groupe de marche et de revenir aux fondamentaux en organisant deux journées de séminaires de formation continue en matière militaire, de géopolitique ou de wargaming, par exemple. Enfin, le 24 janvier 2026 se déroulera la traditionnelle commémoration de l'indépendance vaudoise.

Le cap Philippe Ganz présente une rétrospective des activités du groupement Ouest : AG du groupement et la visite du bataillon d'exploration 1 avec la présentation du système TASYs à Bière. Le dépôt de la plaque commémorative se fera à la Villa Rose sur la ligne fortifiée de la Promenthouse.

Le plt Julien Donzel apporte les salutations du comité de la section Tir. La section a accompli de nombreux tirs en 2024. Les processus d'organisation ont été éprouvés et il est à présent plus facile d'organiser ces tirs. Cela permet de proposer des activités fournies. Pour 2025, il reste des tirs le 7 juin à Blonay-St-Légier et le 5 juillet, pour le tir de l'amitié ASSO-SVO à Bière. Il souligne que la section tir organise des tirs d'entraînement et d'initiation, ces derniers étant ouverts aux proches des membres SVO. La distinction de tir au pistolet peut être obtenue en participant aux journées de tir obligatoire. Des tirs cantonaux, fribourgeois et tessinois, et le tir commémoratif de l'Escalade sont également en vue. L'organisation de sessions de tir dynamique est également en approche.

Le plt Julien Donzel présente une rétrospective des activités de la section Tir ainsi que ses activités. Il rappelle que tous les membres de la SVO font partie de la section tir et que tous les membres de la SVO sont donc les bienvenus à tirer avec la section, y compris les débutants qui pourront s'initier correctement au tir et progresser.

Le col EMG Pierre de Goumoëns présente les salutations du comité de la section Cavaliers, présent *in corpore*. La prochaine activité est prévue le 8 juin au Chalet-à-Gobet pour l'Assemblée générale et la pose de la plaque commémorative. La section Cavaliers a un effectif de 25 membres aujourd'hui.

Le lt Grégoire Vigne, président de mil@campus présente sa société. La prochaine activité sera le 13 mai 2025 pour l'Assemblée générale. mil@campus propose un cycle de conférences et de jeux de guerre dans le cadre du bicentenaire de la Société Vaudoise des Officiers.

Le lt col EMG Gilles Bonnard présente les activités du 200^e anniversaire de la SVO. Il remercie sincèrement et souligne l'engagement des présidents de groupements et de sections. La prochaine activité se déroulera le 6 septembre 2025, à Aubonne. Elle débutera à 1000 avec une randonnée familiale et un pique-nique tiré du sac, puis une partie officielle à 1530 au château d'Aubonne saluée par les Milices vaudoises, puis d'un repas à 1830 avec les conjoints. Le 4 octobre 2025 se déroulera à Chamblon avec le tir du bicentenaire, le tir inter-groupements (TIGR) et un tir de découverte.



Le cap Philippe Ganz annonce que le Bal du 200^e se déroulera le 29 novembre 2025 et les préventes sont ouvertes aux membres, à titre préférentiel, pendant deux semaines. Les détails seront communiqués via la lettre d'information et le site internet. Le Bal se déroulera au Montreux Palace.

Pour le surplus, le rapport du président est annexé au présent PV.

5. Rapport du trésorier

Le cap Gérald Mermod, trésorier cantonal, présente pour la dix-septième fois consécutive les comptes et commente l'exercice 2024. L'exercice clôture sur un bénéfice de CHF 10'762.84.-. Charges : 115'046.67.-. Produits : 125'809.51.-. Actifs : CHF 160'268.07. Passifs : CHF 149'505.23.

Fonds « Volonté de défense », solde au 31.12.2024 : CHF 14'152.74.

Fonds d'entraide, solde au 31.12.2024 : clôture à CHF 33'402.90.

Fonds de recrutement, solde au 31.12.2024 : CHF 4'317.41.

Le président remercie son trésorier pour le travail accompli.

6. Rapport des vérificateurs des comptes

Vérificateurs des comptes :

- 1er vérificateur : plt Florian Käslin, groupement Nord,
- 2ème vérificateur : cap William Barbey, grpmt Lausanne, démissionnaire
- Vérificateur suppléant : cap Sven Pletscher, groupement Ouest

Au nom des vérificateurs des comptes, le plt Florian Käslin donne lecture de leur rapport. Il relève que le comité a démarré une recherche de financements externes ou internes, qui n'ont pour le moment pas abouti. La situation est saine, mais il sera nécessaire de modérer les dépenses dans les limites du budget après les festivités du 200^e et que le nombre d'impayés de cotisation demeure élevé. Ils recommandent, sur la base des pièces présentées, de la tenue de la comptabilité et de leur expertise et contrôles, d'approuver les comptes soumis et d'en donner décharge au trésorier et au comité pour leur gestion financière de l'exercice 2024, ainsi qu'à l'organe de contrôle pour son travail.

René Jotterand demande quelle est l'évolution du fonds « Volonté de défense » pour 2024. Le cap Mermod indique que le seul mouvement consiste en des frais de Fr. 96.- pour les frais de tenue de compte.

René Jotterand demande si le fond est utile ou le sera à l'avenir. Le cap Mermod rappelle que le fonds a pour but de financer des activités de campagne, notamment. Lorsque le fond doit être engagé, un appel de fonds est fait auprès des membres.

7. Approbation des rapports

Le président demande de se prononcer en bloc sur les rapports du président, du trésorier et des vérificateurs des comptes. Les trois rapports sont acceptés et décharge est donnée au comité, ceci à l'unanimité moins deux abstentions.

8. Budget 2025 et finances SVO

Le Lt Marc-Antoine Siegwart présente le budget 2025 du 200^e anniversaire. Les charges s'élèvent à 134'600.-, dont 28'600.- de frais pour les activités du 200^e. Le total des produits est de 120'000.-. Le budget présente un déficit de Fr. 14'600.-.

Un film souvenir du 200^e sera réalisé. Le comité souhaite utiliser le fonds « Volonté de défense » pour financer ce film. La vente des sabres SVO du 200^e ne sont pas compatibles non plus.

Concernant la cotisation 2025, aucun changement n'est prévu.



Le Lt Siegwart estime qu'à l'avenir, soit après le 200^e, les charges devront être contenues. Le partenariat est en phase de développement. Les présents de groupement et le comité cantonal sont à disposition pour toute information sur ce sujet.

Un groupe de travail traitant des rétrocessions financières des groupements et de la clé de répartition sera mis en place.

Le Lt Siegwart remercie le cap Mermod pour ses remarques.

Personne ne prend la parole.

Le budget 2025 tel que présenté est accepté à l'unanimité.

9. Elections statutaires

Le Lt col Sébastien Thüler, secrétaire, et le cap Gérald Mermod, trésorier, ont annoncé leur démission.

Le Lt col Lionel Perler, au nom du Comité cantonal, prend la parole et prononce quelques mots au sujet du Lt col Sébastien Thüler.

Le Lt col Etienne Küng, au nom du Comité cantonal, prend la parole et prononce quelques mots au sujet du cap Gérald Mermod.

Le col EMG Christophe Gerber propose à l'Assemblée d'élire le cap Gérald Mermod comme membre d'honneur de la Société Vaudoise des Officiers. L'Assemblée générale nomme le cap Gérald Mermod membre d'honneur de la Société Vaudoise des Officiers par acclamation.

Le cap Gérald Mermod prononce quelques mots. Il passe en revue une partie des activités et moments de la SVO : édition de la plaquette du 185^e, création du drapeau cantonal, votations sur l'obligation de servir, sur le Grippen, sur le nouvel avion de combat, et célébrations du 200^e anniversaire de la SVO.

Le président passe la parole au Lt col Etienne Küng qui présente la candidature du col EMG Christophe Gerber pour sa réélection. Le col EMG Christophe Gerber est élu par acclamation.

Le reste du comité se représente en bloc pour un nouveau mandat, soit le col EMG Christophe Gerber, président, le Lt col Lionel Perler, vice-président, le Lt col Etienne Küng, vice-président et le Lt Philippe Lörtscher, chef de l'information. Le Lt Marc-Antoine Siegwart est proposé au poste de trésorier cantonal.

Le comité cantonal est élu à l'unanimité et applaudi par l'assemblée.

Le nouveau comité est constitué ainsi :

Col EMG Christophe Gerber, Président

Lt col Lionel Perler, vice-président

Lt col Etienne Küng, vice-président

Lt Marc-Antoine Siegwart, trésorier

Plt Philippe Lörtscher, chef de l'information

Le secrétariat est vacant.

Présidents des groupements : maj EMG Romain Jacquier (Nord), cap Philippe Ganz (Ouest), plt Marc Abetel (Lausanne), plt Di Lahn Huonder (Est)

Présidents des sections : col EMG Pierre de Goumoëns (cavaliers), plt Julien Donzel (tir)

Le comité est également complété un membre adjoint : le maj Jean Signori, responsable informatique.

Le maj EMG Gilles Bonard et l'of spéc (maj) Mathieu Héritier sont en charge des activités du 200^e.

Vérificateurs des comptes :

Le cap William Barbey a terminé son mandat. Il est remercié pour son engagement durant ces trois années.



Le col EMG Christophe Gerber propose l'élection du plt Florian Käslin comme 1^{er} vérificateur en remplacement du cap Barbey. Il propose également l'élection du cap Sven Pletscher comme 2^{ème} vérificateur et du Lt Léo Sarbach comme vérificateur suppléant.

Les membres de la commission de vérification des comptes sont élus par acclamation.

La commission de vérification des comptes se compose pour 2025 de :

- 1er vérificateur : plt Florian Käslin, groupement Nord,
- 2ème vérificateur : cap Sven Pletscher, groupement Ouest,
- Vérificateur suppléant : Lt Léo Sarbach, groupement Est.

10. Divers et propositions individuelles

Le div Claude Meier a demandé une prise de parole. Il relève que le premier vol suisse et vaudois a eu lieu le 10 mai 1910, il y a jour pour jour 115 ans, par Ernest Failloubaz, aux commandes d'un avion construit par un autre vaudois, René Grandjean. Du 4 au 6 septembre 1911, ce dernier jour 114 ans jour pour jour avant la journée du jubilé de la SVO, Ernest Failloubaz et le plt de cavalerie Gustave Lecoultre ont scellé la première participation d'un aéronef aux manœuvres d'automne du 1^{er} Corps d'armée. Le canton de Vaud a apporté à l'armée suisse le premier constructeur, le premier pilote, le premier aérodrome et la première école de pilotage.

Le maj Jérémie Leuthold présente les salutations du Conseiller d'Etat Frédéric Borloz, qui l'a chargé d'apporter de bonnes nouvelles concernant la validation des acquis militaires. Les bases réglementaires qui empêchaient l'Unil de reconnaître les acquis ne provenant pas d'une Haute école, dont les acquis militaires, ont été adaptées par le Conseil d'Etat le 30 avril 2025. Le dossier relatif à la reconnaissance des acquis militaires par l'Unil et les deux facultés ayant exprimé leur intérêt pourra donc reprendre son cours rapidement.

Le col EMG Gerber cède la parole au br Yves Charrière, qui apporte les salutations de la Société Suisse des Officiers. Il salue l'assemblée au nom du comité de la SSO et de son Président, le col EMG Moor. Il relève que la situation géopolitique ne permet guère d'optimisme. La Suisse comme l'Europe se réveille comme un lendemain d'hier et prend gentiment la mesure de la situation. D'immenses défis attendent l'armée et les associations militaires. Il faut que les officiers fassent preuve de volonté, tant au niveau cantonal que fédéral. Il est du devoir de chacun de faire tout ce qui est en son pouvoir pour être à son meilleur état de préparation possible.

Le br Christian Oppliger, cdt rempli FA et cdt désigné FA, apporte le message de l'armée. Il relève que la 5^{ème} génération d'avion n'est pas un mythe, mais un besoin. Le F-35 sera utilisé par vingt pays, dont treize dans l'Union européenne, et ce ne sont pas moins de 800 F-35 qui voleront dans le ciel américain. Le F-35 n'est pas uniquement un avion américain : c'est une nécessité. Le Rafale et l'Eurofighter ne répondent pas aux besoins et tous les avions européens utilisent des composants américains. Le C DDPS avait imposé en 2016 la condition d'une utilisation indépendante et cette condition a été respectée. Les F-35 ne seront pas livrés sous le deuxième mandat du Président Trump. Il n'est pas possible de remettre en cause ce choix aujourd'hui : nous n'avons plus le temps, notamment au vu de l'âge des F-18, qui atteint 30 ans. Aujourd'hui, le bienfondé de l'armée suisse n'est plus remis en cause au sien du Parlement Fédéral, ce qui est réjouissant, nonobstant certaines nuances. Le but est d'atteindre 1% du PIB d'ici 2035. Les officiers ont le devoir de rester actifs en société, professionnellement, et en politique, pour défendre nos capacités de défense. Des restructurations au sein des forces sont nécessaires et seront implémentées tous les trois ans et graduellement. Les Forces Aériennes verront un centre de compétence spatial naître au 1^{er} janvier 2026. D'autres changements sont au programme.

Le président ordonne le garde-à-vous et l'assemblée chante l'hymne national.

Le président annonce la fin de la 200^e assemblée générale de la Société Vaudoise des Officiers à 1133.



Le col EMG Christophe Gerber cède la parole à Monsieur le Conseiller Fédéral Guy Parmelin, Chef du Département de l'Economie, de la Formation et de la Recherche (DEFR), qui prend la parole pour sa conférence. Elle suscite de nombreuses questions auxquelles il apporte réponses.

Société Vaudoise des Officiers

Le Président

Col EMG Christophe Gerber

Le Secrétaire

Lt col Sébastien Thüer

Annexes :

1. Rapport du président
2. Comptes 2024 et budget 2025